



RAMASSAGE SCOLAIRE 2025-2026

Le transport scolaire est géré par la **REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES**. La communauté de Commune du Haut-Lignon reste l'Autorité Organisatrice de 2^{ème} rang pour les Services Spéciaux. **A LA RENTRE DE SEPTEMBRE 2025 : ELLE N'EST PLUS Relais Local pour les Lignes Régulières H 37, H 40 et H 41 et la gestion et la facturation sont gérées par la région directement.**

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription au transport scolaire doit être effectuée en ligne, chaque année, pour tous les élèves sur la plateforme de la région avec le lien suivant :

<https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-la-haute-loire>

Du 15 mai au 18 juillet 2025, dernier délai.

Attention : après cette date, une pénalité de 30 € vous sera appliquée (voir le règlement des transports scolaire de la Haute-Loire).

La carte de transport (« OURA » ou format papier) éditée par la région vous sera envoyée directement à votre domicile avant la rentrée scolaire, avec la photo que vous aurez jointe à la demande d'inscription en ligne. **A PARTIR DE SEPTEMBRE 2025**, chaque élève inscrit recevra une carte OURA, **valable 5 ans**. Cette carte OURA permettra de voyager gratuitement sur les Lignes Régulières et les bus TER pour la SNCF SUR L'ENSEMBLE DES DEPARTEMENTS DE LA REGION.

Attention : pour toute demande de duplicata, une participation de 15 € vous sera demandée. La demande est à faire directement, via votre espace personnel. Dans ce cas, vous devrez régler directement en ligne.

Les élèves, ayant déjà fait une inscription en ligne les années précédentes, utiliseront le compte déjà existant, à l'aide des codes et identifiants (adresse mail) déjà indiqués. **CETTE DEMARCHE EST A RENOUELER A CHAQUE RENTREE SCOLAIRE**. En cas de changement d'adresse, de situation familiale ou de coordonnées bancaires, merci de contacter la Communauté de Communes au 04 71 59 87 63.

TARIFS 2025-2026

- **Pour les élèves scolarisés sur le Haut-Lignon** (Le Chambon/Lignon, Le Mazet Saint-Voy, Saint-Jeures et Tence) :
Maternelle et Primaire : GRATUITE pour l'année scolaire,
Collège : 225 € pour l'année scolaire.
Il n'y a plus de Réduction à partir du 2^{ème} enfant.
- **Pour les élèves scolarisés à Yssingeaux** (utilisation Lignes Régulières H40 : Tence-Yssingeaux **ET** H41 Le Chambon/Lignon-Yssingeaux) **et pour les collégiens empruntant la H 37 (pour secteur CCHL):**
Tarif par élève : 225 € pour l'année scolaire. **PAIEMENT EN LIGNE A LA REGION DES L'INSCRIPTION.**



: La région a mis en place une tarification unique au prix de 3.30 € le trajet à l'unité et de 25 € pour 10 voyages uniquement sur les lignes régulières pour Yssingeaux, avec procuration de la carte OURA auprès du chauffeur (le trajet permet de voyager 2 heures avec correspondance en excluant l'aller-retour).

FACTURATION

La facturation pour les services spécifiques 312 est établie, par la Communauté de Communes du Haut-Lignon, **2 fois par an** : 1^{er} semestre (Septembre à Janvier), 2^{ème} semestre (Février à Juin). Vous recevrez un avis des sommes à payer, de la part du Centre des Finances Publiques (Trésorerie) d'Yssingeaux, **en octobre et en mars, de 50 % de la somme totale. Vous pouvez régler la totalité dès le 1^{er} semestre. Pour cela VOUS DEVEZ EN INFORMER LA CCHL.**

MODALITES DE PAIEMENT

- **Paiement par prélèvement automatique** : Pour cela vous devez fournir à **la CCHL** le mandat SEPA ci-joint, ainsi qu'un RIB en cours de validité.
- **Paiement par chèque** : Vous devez joindre le talon de règlement au bas de l'avis des sommes à payer et l'expédier au Centre d'Encaissement des Finances Publiques dans les Yvelines (à l'aide de l'enveloppe fournie).
- **Paiement en numéraire (espèces)** : à déposer directement au guichet du Centre des Finances Publiques (ex Trésorerie) d'Yssingeaux

! OBLIGATIONS !

- La carte de transports scolaires OURA est à bipper dans le véhicule à chaque utilisation et doit être présentée en cas de contrôle.
- Le règlement des transports s'applique en cas d'incivilités. (cf règlement des transports 25-26)
- L'utilisateur doit être couvert par une assurance scolaire ou par contrat de responsabilité civile du chef de famille.
- **INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT le 19 JUILLET 2025, DERNIER DELAI.**

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Christelle CHARRAS, à la CCHL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON

13 allée des Pâquerettes 43190 TENCE

☎ : 04 71 59 87 63

✉ : cc.hautlignon@wanadoo.fr

ANTENNE REGIONALE DES TRANSPORTS

11 boulevard Président Bertrand- 5^è Etage

43000 LE PUY EN VELAY

☎ : 04 8000 7000

✉ : transports43@auvergnernhonealpes.fr